

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMIDI 11 Ventôse;

(Ère vulgaire)

Dimanche 1^{er}. Mars 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paraît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarer, et adressées franches au citoyen CHAS-FONCILLER. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HORENIES, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

A V I S.

Le renchérissement progressif de toutes les matières qui entrent dans la composition de cette feuille, oblige les propriétaires à en augmenter le prix. En conséquence, la souscription sera désormais de 60 liv. par an, de 32 liv. pour six mois, et de 17 liv. pour trois mois.

I T A L I E.

De Livourne, le 14 février.

Il est arrivé dans ce port deux bâtimens génois venant, l'un de Marseille, & l'autre de Toulon : ils ont déclaré que, dans ces ports, on a freté 13 bâtimens génois, pour servir au convoi qui doit mettre à la voile sous la protection d'une escadre française, prête à sortir de Toulon, & qu'on croit destinée à faire un coup de main sur la Sardaigne. Des lettres de Gènes donnent à penser, au contraire, que le but de cette expédition est un débarquement dans le golfe de la Spezia.

Les mêmes lettres de Gènes portent qu'il a été ordonné aux églises & aux paroisses de Saint-Pierre d'Aréna & d'autres villes, d'envoyer leur argenterie dans cette ville.

L'escadre anglaise a été vue à la hauteur des îles d'Hierse, où on l'a signalée au nombre de 37 voiles; ce qui fait présumer que l'amiral Hottam a été joint par quelques vaisseaux espagnols.

Le dernier courrier de Naples nous a informé que le vaisseau napolitain *le Tancrede*, de 74, avec les deux fré-gates *la Miherve* & *la Sirene*, de 40, vont mettre à la voile pour arriver ici, où ils trouveront des ordres relatifs à leur destination ultérieure.

P R U S S E.

De Thorn, le 6 février.

Les lettres de Riga assurent que la Russie est disposée à faire marcher un grand corps d'armée au secours de la coalition, si la France ne consent pas à donner la paix à l'Europe.

Les relations entre les cours de Pétersbourg & de Vienne sont plus intimes & plus actives que jamais. On attribue ce rapprochement à la confiance que l'ambassadeur de Russie s'est acquise à Vienne : cette confiance, dit-on, est portée au point qu'elle a déterminé l'empereur à reprendre le projet d'une quatrième campagne, qu'il compte devoir être plus heureuse quand l'armée coalisée sera renforcée de 60 ou 80 mille Russes.

Au milieu de ces projets de guerre, un événement dans l'ordre naturel des choses vient de jeter le trouble parmi les puissances coalisées. On apprend de Pétersbourg que l'impératrice est tombée malade très-sérieusement, & que les symptômes de sa maladie indiquent une prochaine hydro-pisie de poitrine. Une vie de 66 ans, un règne de plus de 30 ans, sans cesse agité par des craintes que Catherine a mis tant d'art à dissimuler; un état de guerre presque continuel; une circulation constante d'intérêts dans tous les mouvemens de l'Europe; le poids du ministère, qui a toujours pesé sur elle-même; tout a contribué à presser & à user l'existence de cette femme étonnante, qu'en a peut-être trop louée & trop censurée.

Déjà on présume que si elle vient à succomber à ses infirmités, le système du Nord éprouvera un changement immense, & que les trois cours qui composent cette partie de l'Europe, ne manqueront pas de faire cause commune pour le maintien de leurs relations politiques

et commerciales avec les autres puissances de ce continent.

Déjà on prévoit qu'un tel événement donneroit à la Pologne l'espérance de renaître de sa cendre, & à l'empire ottoman de respirer après tant d'années d'angoisses sur son existence & ses propriétés.

Arrêtons-nous là; ne poussons pas plus loin les conjectures; mais remarquons quelle peut être l'influence d'un être couronné, lorsque le hasard le doue de qualités supérieures à celles de cette tourbe de souverains incapables de régner, & qui se bornent à jouir au jour le jour d'un pouvoir qu'ils appellent divin, pour donner une origine sublime à un despotisme qu'ils ne tiennent de personne.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre particulière de Hambourg, du 11 février.

Il faut absolument qu'on fasse ici une opération quelconque pour empêcher l'offre des traites sur Paris à vil prix, ou pour les faire prendre s'il est nécessaire pour compte français. Je sais bien que ce n'est pas une grande mesure; mais on ne connoît pas notre bourse, qui est aujourd'hui la seule, avec celle de la Suisse, qui ait un change déterminé pour les assignats: une mesure plus décisive en faveur de tels effets, sont les banques de dépôt & de virement, & le tirage d'une partie déterminée d'assignats pour être remboursés en numéraire effectif. Alors on ôte une ressource cruelle aux intrigans & aux frippons qui aiment à combattre dans les ténèbres, & dont la cupidité fait tourner à leur profit toutes les erreurs de l'ignorance & même de la bonne-foi.

Il résulte des manœuvres de tant d'agitateurs une stagnation incroyable dans les affaires, stagnation à laquelle il faut attribuer la langueur du change sur Paris, que tout le monde s'attendoit à voir faire des progrès relatifs ceux des armées de la république.

Il faut que cette calamité commerciale soit épidémique, puisque, par les premières lettres que nous venons de recevoir de Hollande, depuis l'invasion des Provinces-Unies, nous apprenons que le cours, tant en banque qu'en courant, n'est plus marqué depuis quinze jours dans les billets de change.

On a expédié hier 10 février la première malle régulière pour l'Angleterre par Embden, où on a établi des paquets pour Hull.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 29 février 1795.

Dans l'assemblée de L. H. P. du 16, il a été pris une résolution, tendante à affermir & consolider de plus en plus les relations réciproques, qui ont heureusement lieu entre la république française & ce pays. En voici l'extrait;

Extrait du registre des résolutions de L. H. P. les seigneurs états généraux des Provinces-Unies. Du lundi 16 février 1795.

Après une délibération préliminaire il est trouvé bon & entendu, d'arrêter par la présente, qu'une commission de l'assemblée de L. H. P. sera décernée, pour faire

savoir aux représentans du peuple Français, qui se trouvent ici à la Haye, la résolution prise prise aujourd'hui, à l'égard de la reconnaissance du pouvoir suprême du peuple des Pays-Bas, la déclaration des droits de l'homme & du citoyen, l'abolition du stadhoudérat, ainsi que des dignités de capitaine & amiral général dans toutes leurs relations, & la décharge du serment sur la soi disant ancienne constitution, en leur remettant un acte déclaratoire, où les points susdits sont détaillés; à faire cette commission soit requis & chargés les citoyens van Haersolte, Lestevenon, Forsten, van Citters, Strik, van Emschoten, Schuylenburgh, van Palland & le greffier Quarles, avec réquisition ultérieure, de donner à cette occasion à connaître aux susdits représentans, le désir ardent de L. H. P., & du peuple amateur de droit & liberté des Provinces-Unies à faire une confédération solide entre les deux nations, comme deux républiques égales & indépendantes, & de conclure une alliance à des conditions raisonnables & également avantageuses des deux côtés, afin que cette manière soit posé le fondement tant désiré de la plus étroite fraternité entre deux nations, dont les histoires du genre humain ont fait mention jusqu'ici, & de laquelle fraternité les suites certaines peuvent être très-bien calculées & prévues, comme étant extrêmement salutaires tant pour les deux peuples, que pour l'avancement, & pour la consommation d'une paix générale en Europe.

Le greffier Quarles étant requis de communiquer aux représentans du peuple Français, que la susdite commission aura lieu mercredi prochain à une heure après midi.

Signé H. QUARLES, greffier.

D'Amsterdam, le 18 février.

Le comité des finances a présenté une adresse, dans laquelle il fait rapport que selon différentes résolutions prises en divers tems, on avoit accordé de la trésorerie de cette ville à Guillaume V, sa fille & fils Guillaume-Frédéric, à payer annuellement à chacun une somme de 2500 florins, sur quel rapport fut décrété de retirer cette résolution.

Quelques maîtres de bâtimens d'ordonnance d'Amsterdam à Zwol, dont les vaisseaux ayant été enlevés par force, se trouvoient à Culenbourg, demandent de les faire relâcher.

Sur cette requête, il fut résolu d'envoyer des ordres aux municipalités de Culenbourg & de Rheenen, pour autant que ces vaisseaux n'ont pas été chargés de marchandises d'autres puissances, avec lesquelles les Français sont en guerre.

Une lettre reçue de la Haye, avec les notules de l'assemblée des représentans provisoires du peuple de Hollande, contenoit en substance:

« Le président a proposé que, comme la province d'Over-Yssel avoit reconnu les droits de l'homme, on devoit qualifier les députés à la généralité à proposer à L. H. P.

1°. Que l'assemblée d'elles, comme la représentation de tout le peuple, reconnoisse & adopte la déclaration des droits de l'homme, l'abolition du stadhoudérat, & pour ce qui concerne la généralité, décharge du serment sur l'ancienne constitution.

2°. D'en donner reconnaissance, par une commission solennelle, aux représentans français, &c.;

3°. De n'en faire communication à tous nos ministres dans l'étranger, avec déclaration que le peuple ne desire rien plus ardemment qu'une paix durable, spécialement à l'égard des cours de Vienne, Londres & Berlin;

4°. De donner au plutôt connoissance, tant aux représentans français qu'à la convention nationale, du désir de tout le peuple à conclure une étroite alliance;

Et ensuite de faire les directions nécessaires; qu'on entreprenne l'organisation de l'armée de l'état, & de faire représenter aux militaires, par une commission, qu'ils sont rentrés maintenant dans leurs droits de citoyens; qu'ils seront non-seulement mieux payés, mais aussi qu'ils n'auront pas à attendre des coups de canne, & qu'ils pourront s'avancer jusqu'au plus haut rang.

L'interruption des postes empêche qu'il ne s'établisse des changes sur les autres places de commerce, telles que Gènes, Livourne, Hambourg, &c. : aussi y a-t-il une stagnation complète dans les affaires, tant à cause des circonstances, qu'à raison des glaces qui rendent impraticable la navigation de l'intérieur.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 6 ventôse, (24 février, v. st.)

Tous les travaux préparatoires ayant été achevés devant Luxembourg, & les batteries de mortiers portées à leur perfection, le bombardement de ce rocher réputé inexpugnable, vient de commencer avec une telle vigueur, que l'on a l'espérance de le voir bientôt soumis. Les assiégés n'ont rien négligé pour interrompre les travaux de l'armée assiégeante, soit en faisant des sorties très-vives, ou en tirant continuellement sur les ouvriers employés aux divers ouvrages: mais tous leurs efforts à cet égard ont été inutiles, & l'armée française a su vaincre tous les obstacles quelques périlleux qu'ils fussent. Un bas-officier autrichien arrivé dernièrement au camp républicain a assuré, que les instructions du général Bender portoient de défendre Luxembourg jusqu'au premier mai; que s'il n'étoit point secouru à cette époque, il pourroit rendre la place.

Les lettres de Coblenz marquent, que l'on s'occupe avec la plus grande activité à la démolition du fort de Rheinfeld, & que la division de troupes commandée par le général Marceau, va se mettre en marche pour se rendre devant Mayence, dont le siège va se pousser avec la plus grande vigueur.

L'on mande de Cologne, que depuis le 27 pluviôse jusqu'au 2 ventôse, l'on a entendu distinctement dans cette ville une canonnade forte & soutenue venant des environs de Dusseldorff. L'on présume avec quelque fondement, que les républicains auront commencé à chauffer vivement cette place. Au reste, l'on remarque toujours du mouvement dans la chaîne des cantonnemens autrichiens qui borde le Rhin, & les troupes ennemies qui se trouvoient plus en arrière, se rapprochent de ce fleuve.

Tous les différens tribunaux criminels établis dans la Belgique depuis l'invasion des armées françaises, vont être supprimés, à l'exception cependant de celui de Bruxelles, qui prendra au contraire un nouvel accroissement.

FRANCE.

De Paris, le 11 ventôse.

On nous mande de Hambourg, que les fils du feu duc

d'Orléans, qui, en quittant le territoire hollandais, étoient allés d'abord à Brême, ont fait route jusqu'à Hambourg, où ils sont arrivés le 9 février.

Des lettres de Toulon portent, que l'expédition contre la Corse n'aura pas lieu aussi-tôt qu'on le croyoit: les troupes qu'on avoit embarquées au nombre de 6 mille hommes, ont été débarquées; ce qui prouve que le départ de l'escadre sera retardé: le rappel subit de Jeanbon-Saint-André & de Salicetti aura probablement opéré quelques changemens dans le plan de cette campagne.

On écrit de Port-Malo, en date du 4 de ce mois, qu'une chaloupe canonnière en croisière sur nos côtes, a pris dix émigrés qui débarquoient à Daonet, près de Lamballe.

On leur a trouvé 300 mille liv. en faux assignats, 200 mille liv. en or, & 60 mille liv. en argent; des papiers en grande quantité & d'une grande importance, entr'autres une invitation sous le cachet & le sceau du gouvernement anglois, qui recommande à Charette de tenir bon & de ne consentir à aucun accommodement avec la république française; qu'on alloit lui faire passer tous les secours possibles.

Voilà la conduite de ce gouvernement destructeur du genre humain, qui appelle sur la tête de Pitt la vengeance de la république française; elle ne tardera pas à faire sentir à cet audacieux, qu'on n'attaque pas impunément un peuple libre, courageux & humain.

Nous avons dit que le général Kellermann alloit commander l'armée du Rhin; la vérité est qu'il va prendre le commandement de l'armée de Sambre & Meuse; le général Jourdan passera à celle du Nord, que le général Pichegru quittera pour aller à celle du Rhin.

Il paroît que les Français émigrés ne sont gueres mieux accueillis chez l'étranger, qu'ils ne le seroient parmi nous, s'ils osoient rentrer en France. Ils sont chassés par-tout, et par-tout on leur reproche la lâcheté avec laquelle ils ont abandonné leur patrie. Les expressions peu flatteuses dont se sert la gazette de Berlin, en parlant du corps de Condé, sont sur-tout remarquables. Après avoir parlé, sous l'article Ratisbonne, du mémoire présenté à la diète par l'évêque de Spire, sur la manière violente dont ce corps militaire est venu s'établir à Bruchsal, le gazetier ajoute: « Ce mémoire renferme une liste exacte de toutes les parties intégrantes de ce corps. On y trouve entr'autres 130 cuisiniers, confituriers, valets-de-chambre, &c. » quatre dames de haut-parage; 27 chevaux pour l'usage particulier de monseigneur le prince; le tout se monte à 500 & quelques têtes parmi lesquelles il n'y a pas 200 combattans ».

La hausse du prix des denrées & de tous les effets mobiliers s'accroît de jour en jour avec une effrayante rapidité. Les causes de cette nouvelle calamité qui semble être le produit de toutes celles que la tyrannie avoit répandues sur la république, peuvent être assignées; & la première de toutes est sans doute la multiplication énorme des nouveaux signes de valeur connus sous le nom d'assignats. Mais on se demande pourquoi, tandis que la nation a tant

de propriétés territoriales à vendre, ses signes ne vont pas se consumer dans des acquisitions de biens-fonds. La meilleure réponse à cette question se trouve sans doute dans le défaut d'organisation complète de la constitution républicaine qui étendra sur les propriétés foncières cette sécurité parfaite qui doit appeler les riches capitalistes du tourbillon des spéculations mercantiles, à la tranquille exploitation des biens territoriaux & à la jouissance assurée des productions de l'industrie agricole. Jusques-là l'exemple du passé, l'incertitude du présent, les terreurs de l'avenir, retiendront dans les mains des capitalistes ces assignats qu'un commerce journalier n'en écarte qu'un moment & que la misère générale leur laisse à chaque instant l'espérance de voir rentrer avec un bénéfice immense.

Aussi a-t-on vu dans le sein de la convention le comité des finances lui-même avouer que nul plan d'administration solide de cette partie ne peut être proposé, tandis que la sûreté des propriétés territoriales ne sera pas établie sur les bases fixes d'un gouvernement stable.

Un fait qui vient à l'appui de cette grande vérité, c'est que le prix des biens ruraux ne s'est point accru en proportion de celui des effets mobiliers. Aussi la convention s'occupe-t-elle des moyens de remédier à un inconvénient qui en entraîne mille autres, & dont le plus funeste est le défaut de confiance dans la forme du gouvernement actuel. Il ne s'agit pas de continuer la révolution, il faut la finir, & elle ne peut l'être que par la juste & prompte application des moyens d'exécution aux principes qui ont fondé une démocratie libre & sûre sur les débris de tant de vieilles & nouvelles tyrannies.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de BOURDON (de l'Oise).

Séance du 10 ventôse

L'assemblée entend les pétitionnaires.

Un secrétaire lit à la tribune la lettre d'envoi d'un ouvrage qui contient des pièces à l'appui de l'accusation formée contre Joseph Lebon par la commune d'Arras : la lettre dénonce aussi comme complice le représentant Ernest-Duquesnoi. — Le tout est renvoyé au comité de sûreté générale.

Boissy-d'Anglas, au nom du comité de salut public, fait un rapport sur les fausses alarmes qu'on semé dans Paris, relativement aux subsistances. On crie sans cesse que la disette nous menace, & par ce moyen on la fait naître. Hier encore à la porte d'un boulanger, un homme se plaignoit amèrement de la difficulté qu'on éprouvoit pour se procurer du pain; quand son tour fut venu, il se trouva n'avoir pas de carte, & se sauva dans la foule.

La distribution de farine par jour qui, sous l'ancien régime n'étoit que de 1500 sacs, est depuis plusieurs décades de 1900 sacs au moins; hier, elle a été de 2146. Cependant la population de Paris est diminuée, & surtout il n'y arrive plus ce grand nombre d'étrangers qui y affluèrent alors.

Le commerce comprimé depuis long-tems reprend de l'activité; des subsistances arrivent dans les ports du Havre & de Dunkerque; le Midi s'approvisionne. Pour quoi donc, dit Boissy, ces craintes & cette apparence de disette? le gouvernement veille; nuit & jour il travaille à faciliter les arrivages; Paris ne manquera pas pourvu que le peuple reste calme; nous le promettons; & ceux qui pendant trois mois de la saison la plus rigoureuse, quand toutes les routes étoient fermées, ont su préserver cette commune même d'un seul jour de disette; ceux qui, malgré tant d'obstacles, ont su y faire arriver dans cet intervalle 600 mille quintaux de farine, méritent d'être crus.

Villetar demande qu'on surveille tous les malveillans & aussi les jeunes gens de première réquisition, qui, chaque jour, arrivent à Paris au nombre de 20 & 30.

Cette demande est insidieuse, dit Bourdon, de l'Oise; elle tend à appeler l'attention de la police là où il n'y a pas de danger, pour la détourner des dangers véritables.

Boissy exhorte les citoyens à demeurer tranquilles, à surveiller les malveillans, à réduire leur consommation au nécessaire, et à déjouer ainsi les manœuvres et les espérances des émigrés, qui, dans leurs lettres, & du gouvernement anglais, qui dans ses papiers annoncent que le sang coule dans Paris, et que la rareté des subsistances en est la cause.

L'assemblée ordonne l'impression et l'affiche du discours de Boissy, et l'envoi de suite dans toutes les sections pour y être lu ce soir.

Ce ne sont pas ces jeunes gens qui n'arrivent qu'après des congés & sont particulièrement surveillés par un commissaire chargé de cette partie qui causent le trouble, qui sont que chez les boulangers; c'est le peuple de Robespierre; ces gens qu'il salarieroit pour être les satellites de ses crimes, & qui voudroient bien recevoir & mériter encore ces affreux salaires. Ces troubles d'ailleurs ont pour véritable objet la grande affaire dont la convention s'occupe; toutes les fois qu'elle s'est trouvée dans les mêmes circonstances il y a eu de l'agitation; quand cette affaire sera finie, le calme renâtra. — Vifs applaudissemens.

Rovere dit qu'on s'agit d'autant plus, qu'on sait que le rapport des 21 doit se faire duodi.

Villetar justifie son opinion; elle ne tendoit qu'à faire surveiller tous ceux qui peuvent être dangereux.

Cambacérés annonce que le comité de salut public est de la plus grande rigidité sur les congés; tous ceux qui en ont obtenu sont tenus, aux termes d'un arrêté qu'il a pris ces jours derniers, de se présenter de nouveau.

Un membre dit que le crime des jeunes gens est d'être quelquefois vivement comprimé les terroristes. — Vifs applaudissemens.

Après une légère discussion, l'assemblée renvoie les propositions à ses comités,